

Prix par semestre

Cours individuels

Durée des leçons en minutes	30'	40'	50'	60'
<i>Elèves subventionnés domiciliés dans le canton de Vaud</i>				
<i>Elèves de moins de 20 ans et apprentis/étudiants jusqu'à 25 ans</i>				
	560.-	660.-	760.-	860.-
Durée des leçons en minutes	30'	40'	50'	60'
<i>Elèves non subventionnés – Adultes et élèves hors-canton</i>				
Deux options :				
• 14 semaines/semestre	1070.-	1265.-	1480.-	1680.-
• 18 semaines/semestre	1375.-	1625.-	1900.-	2160.-

Un rabais est accordé aux élèves de moins de 20 ans, étudiants et apprentis jusqu'à 25 ans d'une même famille qui prennent des cours individuels : 30 % à partir du 2^{ème} enfant.

Cours à deux – instrument à vent

Elèves subventionnés domiciliés dans le canton de Vaud
*Elèves débutants pour une durée d'une année. Instrument à vent uniquement :
 flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette*
Inscription annuelle – durée du cours 40 minutes par semaine

Tarif semestriel par élève 390.-

Cours collectifs

Elèves subventionnés domiciliés dans le canton de Vaud

Initiation musicale Willems (45')	270.-
Initiation parent-enfant (45')	270.-
Solfège avec cours d'instrument (40')	150.-
Cours de flûte à bec à deux ou trois (40')	390.-
Ateliers et orchestre	offert aux élèves inscrits à un cours individuel

Une aide individuelle peut être obtenue auprès de la commune de domicile de l'élève.
 Prière de se référer au règlement concernant les aides individuelles pour les études musicales

L'école de musique de Villeneuve & Environs est membre de l'ASEM (Association Suisse des Ecoles de Musique), de l'AVCEM (Association Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique) et est reconnue par la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique)